

 <p>Direction Régionale OUEST SUD-OUEST Pôle Eaux Ressource et Géothermies</p>	<p>Client : EPTB Charente</p> <p>N° de l'affaire : PCHP220137</p> <p><u>Intitulé</u> : Captage de la Touvre – Cartographie de la vulnérabilité et diagnostic de territoire</p> <p>Rédacteur : Syndia FERNANDES</p>
<p>Liste des participants :</p> <ul style="list-style-type: none">- ARS 16 : Sylvie BONNAUD DUTRAIT- Agence de l'Eau Adour-Garonne : Sophie LABOURROIRE et Isabelle FOURNIER- Charente Eaux : Carine LANTIER-CARTIER- SYBRA: Eliane REYNAUD, J. Charles DOBY, Mathieu TALLON- DDT 16: Stéphanie PANNETIER- Grand Angoulême: Francis LAURENT, Thierry HUREAU, Frederic GAUTHIER, Delphine MAZEAU- Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord : Patrick BORIE, Marielle CLERGEAU- UFC-Que Choisir 16: Jacques BRIE- SIAPE: J. Claude TRIMOULINARD- CDS 16 : David BERGUIN, Dominique BERGUIN- Maison de l'Agriculture Biologique (16) : Patrick RIVOLET- Chambre d'Agriculture 16 : Juliette TIZON- CDC Charente-Limousine: Natacha CAUNEAU- SyBTB: Emmanuel ROJO-DIAZ- EPTB Charente: Mathieu LABROUSSE, Baptiste SIROT, Adeline MASSONNEAU, Sarah PAULET- Envilys: Laurent BOUCHET- ANTEA Group: Syndia FERNANDES	
<p>Objet : Réunion de présentation de la démarche de protection du bassin d'alimentation de La Touvre – Comité de Pilotage n°1</p>	
<p>Diffusion : EPTB Charente</p>	

COMPTE RENDU DE REUNION

Comité de pilotage : Lancement de la démarche de Préservation des Sources de La Touvre

Le 14/11/2022 à Angoulême

ORDRE DU JOUR

- Présentation du contexte général de la démarche
- Présentation de la méthodologie de l'étude de cartographie de la vulnérabilité et diagnostic des pressions
- Calendrier prévisionnel
- Les premiers résultats de l'étude
- Questions et échanges.

Pour rappel :

Le diaporama présenté en séance est joint au présent compte-rendu.

Le territoire d'étude est défini au sens hydrographique et comprend les bassins versant de La Touvre, La Bonniere, La Tardoire et Le Bandiat, ainsi que le bassin hydrogéologique du Karst.

C'est un territoire d'une grande superficie à cheval sur 3 départements (Charente, Haute-Vienne et Dordogne).

La Touvre est particulièrement stratégique pour l'alimentation en eau potable de GrandAngoulême ainsi que pour le soutien en quantité et en qualité du fleuve Charente. Suite au classement du captage des Sources de La Touvre dans la liste des « captages sensibles » en 2022, le producteur d'eau potable (GrandAngoulême) a engagé une démarche de préservation de la qualité de l'eau sur son bassin versant.

GrandAngoulême coporte cette démarche avec l'EPTB Charente qui assure l'animation du projet.

Pour mener à bien cette démarche, une étude de vulnérabilité du territoire et de diagnostic des pressions a été engagée.

3 phases ont été définies :

- **PHASE 1 : Délimitation de l'aire d'alimentation de captage et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque**
 - Etape 1 : étude hydrogéologique du bassin versant souterrain, sur la base des données existantes, permettant de définir et caractériser le type d'aquifère impliqué dans l'alimentation du captage afin de préciser la méthode de délimitation de l'AAC.
 - Etape 2 : définition de la portion de nappe alimentant le captage et identification de la zone en surface susceptible d'influer sur la qualité de l'eau du captage par des méthodes analytiques et de modélisation.
 - Etape 3 : cartographie de la vulnérabilité intrinsèque du captage vis-à-vis des pollutions diffuses, afin d'identifier à l'intérieur de l'AAC les secteurs les plus contributifs à l'alimentation du captage et les plus vulnérables aux pollutions.

- **PHASE 2 : Diagnostic des pressions**
 - Etat des lieux du territoire :
 - Présentation de l'occupation des sols agricoles
 - Caractérisation de la pression polluante (entretiens d'experts, analyse de successions RPG, tour de plaine sur les zones à risques)
 - Identification des sources de pollution
 - Traitement des données et rendu (calcul d'indicateurs de pressions et cartographie des risques, approche socio-économique)

- **PHASE 3 : Délimitation des zones d'actions « prioritaires » au regard de la vulnérabilité intrinsèque et du diagnostic des pressions**
 - Croisement des données vulnérabilité et pressions

Pour fin 2023, l'objectif est de proposer aux financeurs un programme d'actions concertés avec les acteurs du territoire.

Éléments relevés lors de la réunion
<p>1 – Protection du captage de la Touvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Fournier (Agence de l'Eau) précise que les captages sensibles s'inscrivent dans le cadre du SDAGE et du changement climatique. La mise en place d'un plan d'actions sur les captages sensibles est une obligation pour les maitres d'ouvrages. - L'Agence de l'Eau attend des résultats pour savoir où placer prioritairement les actions de protection de la ressource.
<p>2 – Point d'importance sur la qualité des sols au niveau de la considération de la pédologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Fournier mentionne l'importance de vérifier qu'il n'y ait pas de zones de traitements par des produits phytosanitaires dans les forêts domaniales. L'EPTB fournira à ANTEA les contacts nécessaires auprès de l'ONF et du CETEF. - Mme Fournier relève l'importance de bien considérer la qualité des sols lors de l'analyse de la pédologie, notamment dans les secteurs d'activité agricole où ils sont souvent très remaniés et avec de fortes concentrations en matière organique, ce qui peut faire en sorte d'influer sur la dégradation des phytosanitaires. - L. Bouchet (Envilys) indique que l'évolution des molécules vendues (phytosanitaires) dépend de leurs qualités intrinsèques, qui vont interagir différemment en fonction des types de sol. - L. Bouchet (Envilys) indique que la fiche méthodologique sera transmise lors de l'envoi du compte-rendu et du diaporama présenté.
<p>3 – Entretiens d'experts / Contacts à rajouter</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Rivolet de la Maison de l'Agriculture Biologique commente l'importance d'associer les CIVAMs pour les entretiens d'experts (groupe incontournable). Il y a 3 CIVAMs sur la Charente et il vérifie s'ils sont concernés par le territoire de l'étude. - L'EPTB propose de rajouter dans la liste du COPIL les fédérations de pêche. - Les différents partenaires sont invités à proposer d'éventuels experts en complément de ceux listés par les co-porteurs de la démarche.
<p>4 – Point sur la méthodologie PAPRIKA appliquée pour la zone du Karst</p> <ul style="list-style-type: none"> - La question de l'échelle du maillage de la cartographie est abordée par Mme Fournier, à laquelle L. Bouchet (Envilys) répond que la majorité des pratiques agricoles seront cartographiées à l'échelle des parcelles (RPG). Plus généralement, l'échelle dépendra de la précision des données d'entrée. - M. Tallon du SYBRA relève l'importance de porter attention aux zones d'infiltration directe et de leurs bassins versants (exemple : les gouffres) afin de bien étudier et comprendre le cheminement de l'eau sur le système karstique.

Précision d'ANTEA (post-COPII) : Il est prévu de considérer le bassin versant en amont des pertes (BV topographique). Concernant les BV des cavités karstiques, un zonage sera réalisé, et englobera la cavité la plus karstifiée (basée sur la cartographie déjà effectuée dans des études antérieures de toutes les zones de pertes et cavités karstiques, qui sera complétée par l'actualisation des inventaires karstiques des associations de spéléologues).

Dans le cadre de la méthodologie de cartographie de la vulnérabilité, l'état de surface est le seul critère à renseigner au niveau de ces bassins versants, pour définir le critère P. Il peut favoriser ou retarder le ruissellement de l'eau, et ainsi le transport de polluants vers une perte.